



PLAN D'AFFECTATION VILLAGE ANCIEN



0 m 50 m ECHELLE 1:1'000

1	2
Approuvé par la Municipalité de Chamblon dans la séance du : _____	Soumis à l'enquête publique du : _____ au : _____
Le Syndic : _____ La Secrétaire : _____	Le Syndic : _____ La Secrétaire : _____
3	4
Soumis à l'enquête publique complémentaire du : _____ au : _____	Adopté par le Conseil général de Chamblon dans ses séances du : _____
Le Syndic : _____ La Secrétaire : _____	Le Président : _____ Le Secrétaire : _____
5	6
Approuvé par le Département compétent le : _____	Entré en vigueur le : _____
La Cheffe du Département : _____	

Janvier 2023
2015B-PPA Village ancien-230116

urbaplan

LEGENDE

	Périmètre du plan partiel d'affectation
Aires bâties	
	Aire d'implantation des constructions
	Front d'implantation obligatoire
	Bâtiment à conserver
	Bâtiment bien intégré
	Bâtiment pouvant être démolé et/ou reconstruit
	Bâtiment contemporain
Aires libres	
	Aire de dégagement
	Aire des espaces extérieurs
	Objet répertorié au recensement architectural
	Parcelle concernée par la garantie de la disponibilité des terrains à bâtir
Autres dispositions	
	Cheminement piéton public

